

Réunion de CLE

Automne 2026

Ordre du jour

- Accueil et généralités
- Concessions
 - ❖ Interventions concessionnaires
- Programmation de travaux :
 - ✓ Travaux électriques
 - ✓ Éclairage public et signalisation tricolore
- Énergie :
 - ✓ Suivi énergétique des bâtiments
 - ✓ Achat d'énergies
 - ✓ Énergies renouvelables
- Mobilité
- Communications électroniques
 - ❖ Interventions opérateurs



Bienvenue

Mot du Président de la CLÉ

Mot du Président du SICECO

Généralités

- Vos représentants : CLE 1 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
BOUILLAND	Jean-Noël	MORY	X	X		X					
BOUZE-LES-BEAUNE	Cyril	DESCHAMPS									
CHAUDENAY-LE-CHATEAU	Laurent	BROCARD									
CHAZILLY	Edouard	AÏN									
LACANCHE	François	COSTE									
MEURSAULT	Christophe	BELLANG									
NOLAY	Emilie	ALIF	X				X			X	
VANDENESSE EN AUXOIS	François	DOS REIS									
VIC-DES-PRES	Françoise	LAURENT									
VOLNAY	Frédéric	NUDANT			X						

Généralités

❖ Vos représentants : CLE 2 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
BROCHON	Dominique	DUPONT	X			X	X				
CHAMBOEUF	Serge	CORVINO							X	X	
CHAUX	Clément	GEVREY									
CORGOLOIN	Stéphane	GUIGOT							X		
GEVREY-CHAMBERTIN	Michel	ROY									
MARIGNY-LES-REULLEE	Pierre	MARGEON				X	X				
MESSANGES	Catherine	DAVADAN				X	X				
MOREY-SAINT-DENIS	Christiane	DE LA GRANGE				X					
PREMEAUX-PRISSEY	Dominique	LAMBERT			X						
SAINT-BERNARD	Jean-Claude	GAILLARD									
TAILLY	François	POLETTE			X						
VOUGEOT	Sandrine	LARDY					X				

- Autres instances :

Généralités

• Vos représentants : CLE 4 : 11 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
BELLENEUVE	Michel	JEANDET			X					X	
BEZE	René	KREMER					X			X	
BINGES	Hugues	ANTOINE	X	X	X	X	X	X	X		
CHAMBEIRE	Serge	BERNARD									
CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Didier	PRUDENT									
CIREY-LES-PONTAILLER	Thierry	ROLLAND	X			X	X				
ETEVAUX	Jonathan	THIERRY									
JANCIGNY	Alain	GIARDINIERE			X						
MARANDEUIL	Florian	CHAMBRIER DONNADIEU							X		
MIREBEAU-SUR-BEZE	Bernard	HINSINGER				X					
SAINT-SAUVEUR	Daniel	RUARD									
TART	Denis	JOLIET									

Généralités

• Vos représentants : CLE 5 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
CHAIGNAY	Gilles	BIANCONE	X		X						
EPAGNY	Jean-Denis	STAIGER									
FONTAINE-FRANCAISE	Nicolas	URBANO	X	X	X	X		X			
GEMEAUX	Marc	CHAUTEMPS									
LUX	Olivier	ANTOINE									
MARSANNAY-LE-BOIS	Philippe	VEUILLET				X					
REMILLY-SUR-TILLE	Nicolas	SAUNOIS									
SAINT-MAURICE-SUR-VINGEANNE	Eric	AVENTINO				X				X	
SPOY	Raphaël	LEBOIS									
VAROIS-ET-CHAIGNOT	Jean-Jacques	CLERC			X		X		X		
VERNOIS LES VESVRES	Jean-Paul	TAILLANDIER									
VILLEY-SUR-TILLE	Philippe	STEIB				X				X	

Généralités

• Vos représentants : CLE 7 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
BEAULIEU	Laurence	TOULOUSE									
BELLENOD-SUR-SEINE	Valérie	BOUCHARD									
BILLY-LES-CHANCEAUX	Jean-Pierre	CLERC									
BREMUR-ET-VAUROIS	Laetitia	PROUIN									
CHAMESSON	François	RIOTTE			X						
LAIGNES	Jean-Michel	MARS	X			X					
MARCENAY	Didier	BAPT									
MAUVILLY	Alexandre	RAILLARD									
NOD-SUR-SEINE	Dominique	BAYEN									
SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX	Roland	DELHORME									
SEMOND	Florence	BOUCHARD									
VILLAINES-EN-DUESMOIS	Claude	FONTAINE	X	X			X	X	X		

Généralités

❖ Vos représentants : CLE 8 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
ALISE-SAINTE-REINE	Dominique	LANBER					X				
BRIANNY	Sylvia	GUITTON									
FAIN-LES-MOUTIERS	Jérôme	PETIDENT				X	X			X	
FORLEANS	Norbert	PERROT								X	
MARIGNY-LE-CAHOUE	Eric	SKLADANA	X	X							
MONTBARD	Martial	VINCENT									
POUILLENAY	Agnès	LACHAT			X		X				
PRECY-SOUS-THIL	Martine	EAP-DUPIN									
SEMUR-EN-AUXOIS	Emeline	GIRARD-BECQ	X				X				
THOSTE	Hervé	GUENEAU									
TOUILLON	Gilles	GUYARD									
VENAREY-LES-LAUMES	Alain	JEULIN									

Généralités

• Vos représentants : CLE 9 : 12 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
CLAMEREY	François	MARTIN									
DOMPIERRE-EN-MORVAN	Gilles	DESSEREY			X	X				X	
FONTANGY	Gérard	BOUSSARD									
GISSEY-LE-VIEIL	Chantal	CRIBLIER									
MONT-SAINT-JEAN	Eric	NIEF									
NAN-SOUS-THIL	Michel	VILLARMET					X				
POUILLY-EN-AUXOIS	Christophe	PRIOUX									
SAINT-THIBAUT	Michel	LAIBE				X					
SAULIEU	Eric	ROUSSEAU			X	X					
VIC-SOUS-THIL	Christine	SEGUIN-VOYE	X	X					X		
VILLY-EN-AUXOIS	Grégory	GARNIER									
VITTEAUX	Michel	RAVAROTTO									

Généralités

• Vos représentants : CLE 11 : 10 délégués au Comité

❖ Autres instances :

Collectivité	Prénom	Nom	Bureau	AGF	Réseaux	EEC	Énergie	CAO	CCSPL	CCP SICECO	CCP EPCI
AUXONNE	Patrick	JOLY									
ECHENON	Jean-Louis	SIMONNET									
FLAMMERANS	Pascal	PETOT	X			X	X	X			
GROSBOIS-LES-TICHEY	Fabrice	BRACQUEMOND									
LABERGEMENT-LES-AUXONNE	Sébastien	PASTEUR									
LECHATELET	Jean-Paul	CHAPUIS									
LOSNE	Baptiste	BICHAT									
LES MAILLYS	Pascal	OUDOT			X						
MONTAGNY-LES-SEURRE	Lionel	MICHEA					X				
PAGNY-LE-CHATEAU	Alain	BECQUART					X			X	
VILLERS-LES-POTS	Mathias	CHOPARD				X					

Généralités

- Canicule et écoles / petite enfance :
 - ❖ Réflexion sur un accompagnement spécifique,
 - ❖ Aides financières ACTEE (niveau national) :
 - 2 500 écoles identifiées prioritaires par l'Éducation nationale
 - Diagnostic flash gratuit, permettant d'identifier les solutions d'adaptation passive les plus efficaces
 - Travaux passifs (brasseurs air, protections vitrage...) jusqu'à 10 000 €
 - ❖ Prime EDF :
 - ❖ Solution durable (climatisation air/air) : uniquement pour les écoles faisant partie du programme EdurénoV ; jusqu'à 10 000 €
 - ❖ Dispositif « été 2026 » : brasseurs d'air, ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles... ; 400 € par équipement

Distribution publique d'électricité

- Points principaux (national) :
 - ❖ Tarif d'utilisation des réseaux pour la période 2025-2029 (TURPE 7)
 - ❖ Financement FACE par la taxe (accise) et non plus le TURPE (acheminement)
- Points principaux (local) :
 - ❖ Contrat signé par le SICECO → échéance en 2028, travaux préparatoires au renouvellement du contrat avec ENEDIS → faites remonter vos constats au SICECO
 - ❖ Saturation croissante des réseaux pour l'accueil des EnR

→ Présentation 

Le service public des énergies en Côte-d'Or



Distribution publique de gaz naturel

- Points principaux (national) :
 - Tarif d'utilisation des réseaux pour la période 2024-2027 (ATRD 7)
 - Contexte défavorable
- Points principaux (local) :
 - Contrats gérés par le SICECO → échéance en 2027, travaux préparatoires au renouvellement du contrat avec GRDF → faites remonter vos constats au SICECO
 - Développement de la production de gaz renouvelable (méthaniseurs)

→ Recommandation : transfert de la compétence au SICECO

→ Présentation 

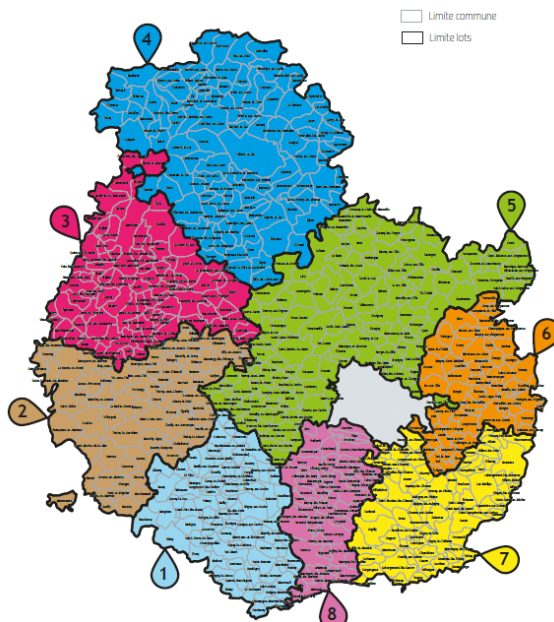
Travaux électriques

- Extensions : rappel - demande de raccordement déclenche chiffrage et travaux ➔ par les pétitionnaires !
- Programmation
 - ❖ Bilan des travaux en cours (2026) et recensement des besoins (2027) pour les travaux de :
 - Extensions
 - Renforcement et résorption de fils cuivre nus
 - Enfouissement des réseaux

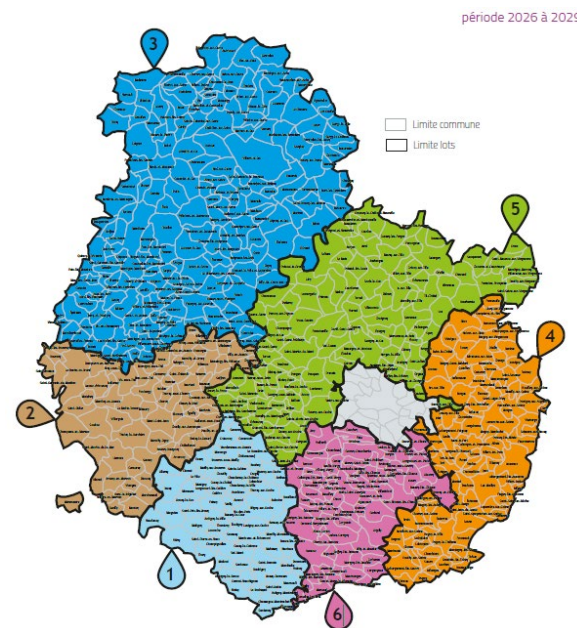
➔ voir tableaux

Travaux électriques

- Renouvellement marchés de travaux :
 - Regroupement de tous les travaux électriques 2027-2030
 - 8 lots



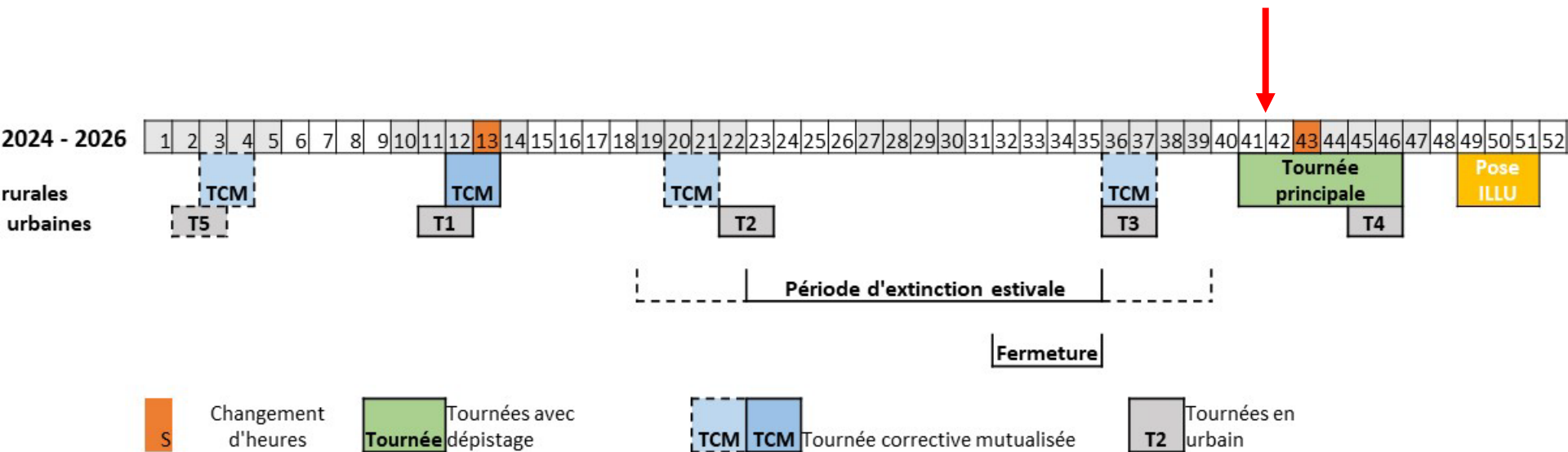
➔ 6 lots



Eclairage public : maintenance

➤ Rappel sur les tournées

- ❖ 12 mois depuis la tournée planifiée d'oct./nov. 2025
➔ tournée d'oct./nov. 2026 va commencer



Maintenance

Fin lampes à décharge

- 29 000 lampes à décharge (fin en 2027)



- Besoin : **quelques milliers** de lampes à changer par an jusqu'en 2030
 - 2027-2030 :
 - Récupération des lampes des luminaires déposés
 - Constitution de **stocks de sécurité** dans les entreprises (ou par le SICECO)
 - Utilisation de **sources LED** → à surveiller selon fiabilité
 - A coordonner avec une action sur :
 - les luminaires de style : **rétrofit - 10 000** : 500 €
 - la **rénovation** des luminaires fonctionnels (15 000) : 1 000 €

Maintenance

Fin lampes à décharge

- 2 700 projecteurs majoritairement en lampes à décharge



- Fin des lampes à décharge en 2027
 - Pas d'alternative en source LED comme en éclairage public
 - Relamping préventif en 2026
- Rappel des coûts :
 - Rénovation :
 - 1 projecteur led : 2 000 €
 - 1 stade (4 mâts + 8 proj.) : 50 000 €
 - Maintenance : relamping stade 8 projecteurs : 2 000 €

Doctrine technique

❖ Passer d'un équipement systématique à une réflexion systématique sur la nécessité d'éclairer

Urbanisme/habitat =
éclairage de la totalité des
voiries, toute la nuit

Eclairage = éclairage **modéré** des seules
portions de voirie avec un besoin collectif et
pour une période de temps **reprécisés**

- **Interdites :**
 - Refus de faire et intégrables au patrimoine mais aucune aide
- **Non éclairables :**
 - Extension et rénovation : **non éligible** aux aides du SICECO
 - **Intégrables** au patrimoine du SICECO pour la maintenance avec aide
 - Sauf exception à justifier
- **Eclairables :**
 - Application complète du règlement financier

Zonages (AG du 24/06/2022)

Définition du zonage	Exemples	Quantités indicatives	Travaux	Maintenance
 INUTILE OU EXTRAVAGANT ET NUISIBLE : <i>Installations ne respectant pas l'arrêté du 20/12/2018</i>	- Mise en valeur de la nature dans espaces naturels ou parcs et jardins - Points d'éclairage hors voirie à proximité de l'eau (mise en valeur de ponts) - Mise en valeur de patrimoine isolé (calvaire, statue)	50 150 90	Installations nouvelles : - Réalisation impossible désormais Installations existantes : - Dépose à étudier - Pas d'aide à la rénovation	Non éligible : - Caractérisation dans le SIG - Devis à 100 % systématique de réparation ou d'entretien
 ACCESSOIRE OU SUPERFLU : <i>Installations ne correspondant pas à un besoin collectif de circulation identifié</i>	- Points lumineux hors agglomération - Habitats isolés - Espaces naturels, parcs et jardins - Mise en valeur des bâtiments ou des espaces publics - Abords de bâtiment public	5 000 500 200 5 500 1 000	Installations nouvelles : - Pas d'aide à la création Installations existantes : - Incitation à la dépose - Éligibles à la rénovation (mais non prioritaire)	Éligible
 UTILE : <i>Éclairage en agglomération ou justifié par un besoin collectif</i>	- Voie ou espaces publics de circulation multi-usagers en agglomération - Stationnement, y compris hors agglomération (parkings publics, aire de covoiturage) - Éclairage sportif - Arrêts de transport collectif hors agglomération	65 000 2 000 2 500 10	Installations nouvelles : 30 % d'aide Installations existantes : - Sur zone réputée utile à définir précisément (50 % d'aide)	Éligible

Doctrines techniques (AG du 24/06/2022)

Type *	Configuration type (création ou rénovation)	Température de couleur	Modalités de fonctionnement et de commande
Voie de circulation standard (traversée de village)	Inter-distance de l'ordre de 50 m	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit **
Voie de lotissement ou secondaire	Inter-distance > 50 m (quelle que soit la hauteur d'implantation des points lumineux) Position des points lumineux vers les points particuliers (intersection, virage, équipements, etc.)	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit ** avec possibilité d'avoir une durée de fonctionnement plus courte que dans les voies de circulation
Parkings	Éclairage limité aux zones PMR et particulières (accès, automates, plans, etc.) Privilégier les installations autonomes ou sur bâtiment public à proximité	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux
Voie de grande circulation ou avec besoins particuliers Espaces spéciaux ou complexes (places, carrefours)	Étude d'éclairage au cas par cas (critères d'uniformité / niveaux min. et max.)	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit **
Points particuliers en ou hors agglomération (justifiés)	Renforcement possible de l'éclairage selon catégorie supérieure, au cas par cas (points lumineux sur la zone à éclairer)	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux hors agglomération
Sport	Zone de jeux : selon niveau requis par la pratique sportive	-	Commande manuelle
	Abords et circulation : traité comme lotissement	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux
Abords de bâtiments publics	Éclairage à partir du bâtiment (y compris électricité)	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux
Points particuliers hors agglomération (non justifiés)	1 seul point d'éclairage (systématiser l'éclairage autonome)	2 400°K ou moins selon situation	Systématisation de la détection au point lumineux
Circulation dans les parcs et jardins	Balisage	< 2 000°K	Coupure de nuit et estivale

Eclairage public

- Nouveaux points : rappel - bien valider la nécessité d'éclairer et identifier un besoin collectif
- Programmation
 - ❖ Bilan des travaux en cours (2026) et recensement des besoins (2027)

➔ voir tableaux

Énergie - Suivi énergétique des bâtiments (CEP/EF)

- Accompagnement études :
 - ❖ **Audits énergétiques** : État des lieux bâti et systèmes + liste travaux
⇒ Prise en charge SICECO : 70%
 - ❖ **Études opportunité** : Remplacement des chaudières fioul/propane par chaudières bois ou PAC air/eau
⇒ Prise en charge SICECO : 70%
- *
=> Voir bilan des études en cours

Énergie - Suivi énergétique des bâtiments (CEP/EF)

- Accompagnement travaux :

- ❖ **AAP Rénovation Performante** : jusqu'à 50% de la dépense éligible, plafond entre 30 et 55 k€ suivant travaux

- ⇒ 2 commissions par an

- ⇒ Courrier de candidature avant signature devis

- ⇒ Critères techniques à respecter

- ❖ **AAP SIVOS** : même conditions

- ❖ **AAP fioul/propane** : fin au 31/12/2025

=> Voir bilan des AAP sur 2026 + projets potentiels 2026/2027

Énergie - Achats d'énergies

- Marchés Électricité 2026-2028 : en cours

Lot	Type de compteurs	Fournisseur retenu	Membres concernés	Option
1	Bâtiments > 36 kVA		Tous sauf TPE* éligibles TRVe	Garantie d'origine (GO)
2	Bâtiments ≤ 36 kVA		Tous sauf TPE* éligibles TRVe	Garantie d'origine (GO)
3	Bâtiments > 36 kVA et ≤ 36 kVA	NON ATTRIBUÉ	TPE* éligibles TRVe	Garantie d'origine (GO)
4	Éclairage public		Tous	Garantie d'origine (GO)
5	Bâtiments Haute valeur environnementale		Structures volontaires	Haute valeur environnementale

-12% /
TRVe EP

Énergie - Achats d'énergies

- Marchés Gaz 2025-2027 : en cours

Lot	Fournisseur retenu	Membres concernés	Option
1		Communes	Garantie d'origine (GO)
2		Autres que Communes	Garantie d'origine (GO)

Énergie - Achats d'énergies

- Tarifs 2027 par rapport à 2026 : **prix bloqués**
 - ❖ **Électricité** : *(Prix capacité et CEE indicatifs)*
 - Bâtiments : **+2,1%** (hors TRVe)
 - Éclairage public : **-1,4%**
 - ❖ **Gaz naturel** : **-3,1%**
- Tarifs 2028 : volumes en cours d'achat (% bloqués)
 - ❖ **Électricité** : que la partie Énergie
 - Bâtiments :
 - Base 2028 : **70% couverts** (-2,7% / 2027)
 - Pointe 2028 : **60% couverts** (-5,1% / 2027)
 - Éclairage public : **70% couverts** (-1,1% / 2027)
 - ❖ **Gaz naturel** : **0% => Obligation d'attendre l'attribution des marchés pour pouvoir acheter**

Énergie - Achats d'énergies

- Nouvelle campagne d'adhésion en Électricité pour 2029-2032 : durée 4 ans (et non 3)
 - ❖ Ouverte jusqu'au **fin novembre 2026**
 - ❖ Pour **membres actuels** : **confirmation engagement** à valider
 - **IMPORTANT** : bien vérifier votre périmètre
 - Pas besoin de délibération
 - ➔ Mail envoyé le 30/09/2026
 - ❖ Pour **nouveaux membres** :
 - Définition de votre périmètre
 - Délibération à prendre pour approuver la convention constitutive
 - ➔ Contacter le SICECO : achats-energie@siceco.fr

Énergie - Achats d'énergies

- Futurs marchés GAZ pour 2028-2030 :
 - ❖ Consultation des fournisseurs en cours
 - ❖ Achat des volumes dès attribution des marchés
 - ❖ Opérations préalables à la bascule fin 2027 :
vérification des périmètres, regroupement facturation

ENR - Photovoltaïque : Accompagnement technique

- Service PV du SICECO : construction de centrales photovoltaïques toiture ou ombrière pour autoconsommation ou vente totale :
 - ❖ Analyse d'opportunité en interne SICECO : gratuite => 1^{ères} données, contraintes, coûts et rentabilité
 - ❖ Étude de faisabilité et de structure ou sol externalisée (marché SICECO) : subventionnée SICECO => contraintes, coûts et rentabilité
 - ❖ Travaux :

Travaux Cne

Travaux SICECO sous Maîtrise d'Ouvrage déléguée (MOD) => Engagement remboursement travaux par Cne + frais MOD
 - ❖ Suivi exploitation : à définir
- Convention de service
- Marché en cours d'attribution

ENR - Photovoltaïque : obligation réglementaire

- Loi APER (loi d'accélération des énergies renouvelables) : art 40
- **Parkings existants** : obligation de couvrir **au moins 17,5%** de la superficie du parking :
 - ❖ 1^{er} janvier **2028** : parking de surface > **10 000 m²** (engagement avant 31/12/2026)
 - ❖ 1^{er} janvier **2030** : parking de surface > **1 500 m²** (engagement avant 31/12/2027)
- **Création de parking > à 500 m²**, obligation de solarisation depuis juin 2024 : **50%** de la surface **OU** végétalisation

ENR - Photovoltaïque : obligation réglementaire

- Bâtiments : constructions, extension ou rénovations importantes > à 500 m²:
 - ❖ 1^{er} juillet 2026 : obligation de couvrir au moins 40% de la superficie du bâtiment (50% à compter du 1^{er} juillet 2027)
 - ❖ Juillet 2028 : obligation de solarisation OU de végétalisation pour tout bâtiment de 500 m² d'emprise au sol même sans rénovation
- ➔ Obligés ou volontaires, parking ou bâtiment :
contacter le SICECO (Léo Foster)

ENR - Collectifs citoyens

- Accompagnement des **Collectifs Citoyens** dans leur projet EnR (solaire, éolien, méthanisation, hydroélectricité, bois-énergie) : contacter Bourgogne Énergies Renouvelables (BER)

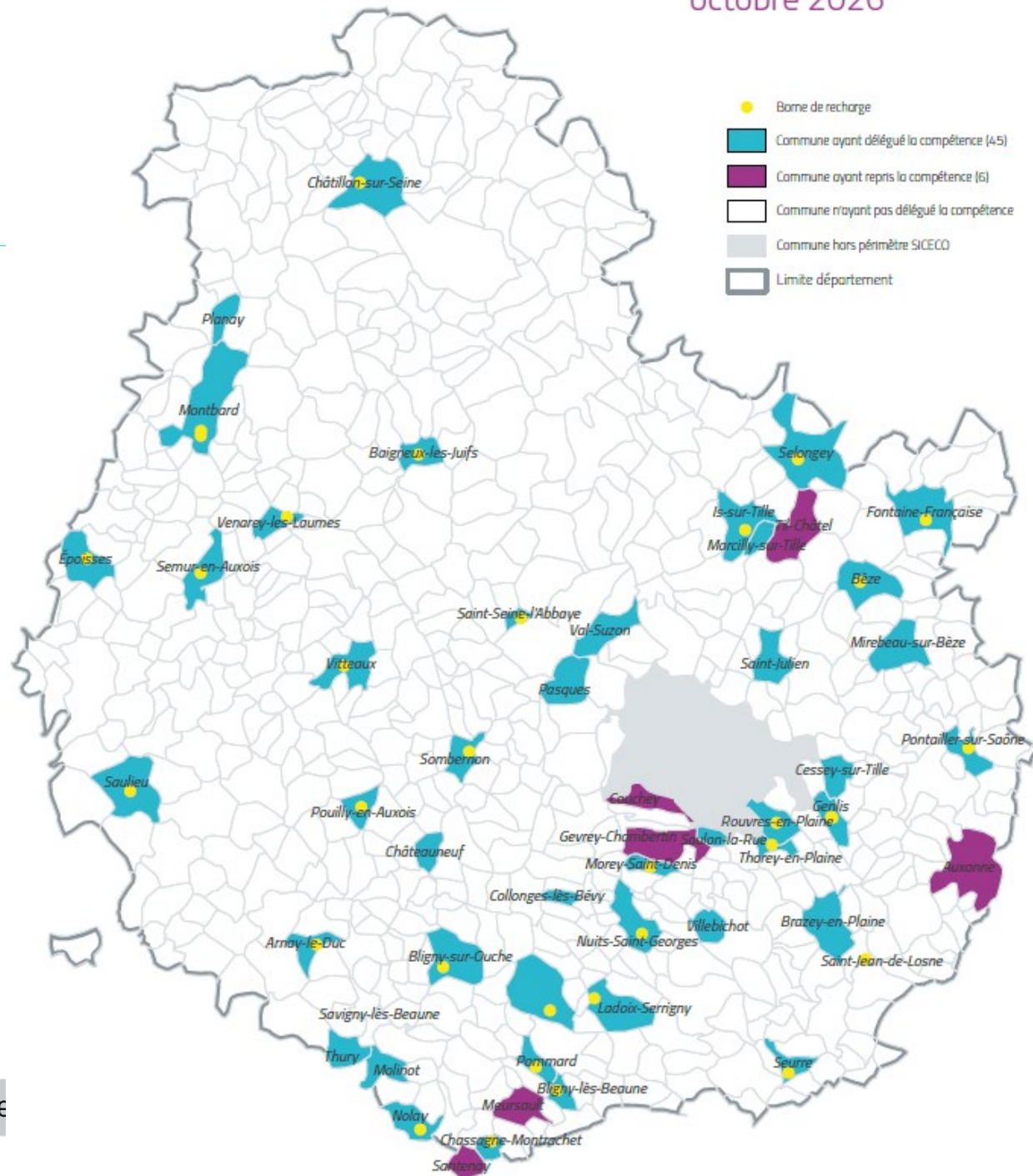


Cloé COLMET-DAÂGE
03.80.66.54.57

- 2025 : étude sur les infrastructures de mobilité durable
 - ❖ Appui aux choix liés à la mobilité en interne et données auprès des adhérents (Plan de mobilité des EPCI)
 - ❖ Actualisation SDIRVE
- Décisions à étudier pour fin 2026 :
 - ❖ L'organisation et l'implication du SICECO
 - ❖ Les modalités financières (tarification/répartition des coûts des IRVE)
 - ❖ Réponse aux sollicitations des adhérents

Compétence IRVE

- Carte des adhérents
 - ❖ 45 communes (dont 33 avec bornes)
 - ❖ 6 retraits (donc 5 avec bornes SICECO)



- BioGNV (Gaz Naturel pour véhicule), soutien via la SEML Côte-d'Or Énergies motivé par :
 - ❖ La production d'un gaz 100 % renouvelable, local, à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires
 - ❖ La décarbonation importante et amélioration de la qualité de l'air par rapport au Gazole (diesel)
- Les principales limites :
 - ❖ Le plan d'électrification des usages en France
 - ❖ Une réglementation hors analyse cycle de vie
 - ❖ Professionnel en attentes de directives stables sur la mobilité

-  EPCI ayant délégué la compétence
-  EPCI n'ayant pas délégué la compétence
-  Commune ayant délégué la compétence
-  Commune n'ayant pas délégué la compétence
-  Commune hors périmètre SIOECO
-  Limite département

- [illegible]

Communications électroniques

❖ 3 niveaux d'intervention

- Enfouissement coordonné (avec depuis 2013, la propriété des infrastructures d'accueil) = en lien avec la compétence obligatoire électricité
- Réseaux de communications électroniques (depuis 2018)
- Effacement des réseaux téléphoniques (depuis longtemps)

❖ Patrimoine géré :

- **500** km de fourreaux occupés à fin 2025 par :
 - La fibre (divers opérateur)
 - Le cuivre (ORANGE) → dont la dépose va commencer en 2027

Communications électroniques

❖ Dépose du Cuivre

- Fermeture commerciale (plus d'offre)
- Fermeture technique : arrêt du service à partir de janvier 2027 jusqu'à fin 2029 par lots (6 en tout avec entre 50 et 120 communes par lot) → site dédié
- Dépose du cuivre intervient quelques semaines après la fermeture technique

❖ Uniquement le réseau :

- Les poteaux restent (au moins 12 mois)
 - Tous les câbles fixés sur une façade ou en privé restent
- Possibilité pour les maires d'obtenir les adresses toujours raccordées à la fibre (se rapprocher d'ORANGE)

Questions diverses

AGENDA

MAJ 18/08

- **Vendredi 30 octobre - 9h00** : Réunion de bureau + CAO
- **En novembre** - 9h00 : Commission Consultative Paritaire EPCI
- **Jeudi 5 novembre - 9h00** : Commission Énergie et Transition énergétique
- **Lundi 9 novembre - 9h00** : Commission Affaires générales et finances (DOB)
- **Lundi 16 novembre - 9h00** : Commission Réseaux électriques, Gaz et CE
- **Jeudi 19 novembre - 9h00** : Réunion de bureau (DOB)
- **Lundi 23 novembre - 9h00** : Commission Affaires Générales et Finances (BP)
- **Du 24 au 26 novembre** : Salon des Maires et des Collectivités Locales (Paris)
- **Jeudi 26 novembre - 9h00** : Commission Équipements Électriques Collectifs
- **Vendredi 27 novembre - 17h00** : Assemblée générale (DOB)
- **Mercredi 2 décembre - 14h00** : Réunion de bureau (BP) + CAO
- **Jeudi 10 et vendredi 11 décembre** : Salon des Maires de la Côte-d'Or
- **Lundi 14 décembre - 17h00** : Assemblée Générale (BP)

Merci de votre attention